



Coordination SPS - Formation - Expertise BTP et Diagnostic
Lieu : dt : La Croix Saint Jacques
78610 Le Perray en Yvelines
Tel: 0161391595 Fax: 01 61 39 15 98
Port : 06 82 57 49 29 - Mail : cmprevention@wanadoo.fr
Contact : Mr Charles MULLER



LA RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE des experts formés par CMPrévention

Responsabilité civile professionnelle articles 1382 & 1147 du code civil
Obligation de réparer le préjudice causé à autrui

Principaux risques à couvrir : Fautes professionnelles, conséquences d'erreurs, omissions ou négligences dans le cadre de l'exécution d'un contrat, manquements contractuels, risques inhérents ou dommages résultant de l'inexécution totale ou partielle de vos obligations professionnelles .

Vous avez été formé par CMPrévention : vous bénéficierez de conditions préférentielles .
Par dérogation nous acceptons de couvrir le Risque Amiante, pour le professionnel ayant fourni un diagnostic relatif à la présence d'amiante, à condition que ce professionnel soit titulaire d'une attestation de "Recherche d'amiante dans le cadre de travaux ou de démolition" délivrée par CM prévention .
Cette dérogation est accordée également pour les CSPA formés par CMPrévention ainsi que pour les diagnostiqueurs immobiliers certifiés .

Pour les experts CMPrévention :

Conseils personnalisés et audits gratuits,
Identification des risques & solutions personnalisées,
Contact direct sur simple email .

Nous travaillons France entière par process simplifiés / dématérialisés / personnalisés .

PROTEXI Courtage en Assurances
293 cours de la somme
33800 Bordeaux
Tel : 0825 16 71 77
Fax : 05 56 92 28 82

Contact : **Charles de Castelbajac**
Mobile : 06.61.80.15.58
ccastelbajac@orange.fr

www.protexi.fr

Solutions d'assurances responsabilités civiles professionnelles pour
Coordinateurs SPS / Experts en recherche amiante / Diagnostiqueurs immobiliers /
Experts en thermographie infrarouge